



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 mai 2015

Délibération n° 2015-0338

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Commissions consultatives d'élaboration et de suivi des plans départementaux de prévention et de gestion des déchets de l'Ain - Gestion des déchets non dangereux - Gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics - Désignation de représentants du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gouverneure

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneure, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

Conseil du 11 mai 2015**Délibération n° 2015-0338**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Commissions consultatives d'élaboration et de suivi des plans départementaux de prévention et de gestion des déchets de l'Ain - Gestion des déchets non dangereux - Gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics - Désignation de représentants du Conseil**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Monsieur le Président du Conseil général de l'Ain a saisi, par courrier en date du 5 février 2015, monsieur le Président de la Métropole de Lyon afin de désigner les représentants de la Métropole ayant vocation à siéger dans les 2 commissions chargées d'élaborer et de suivre les plans de prévention et de gestion des déchets dont le Département de l'Ain a la charge. Le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux d'une part, et le plan de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du BTP, d'autre part.

Cette invitation s'inscrit dans le cadre compétence en matière de planification des déchets exercée par la Métropole de Lyon. Si le code de l'environnement ne prévoit pas explicitement d'associer les représentants des départements limitrophes aux travaux de ces commissions, il laisse toute latitude aux autorités organisatrices d'y inviter d'autres membres avec voix consultative.

Aussi, pour répondre au Département de l'Ain, qui mène en parallèle l'élaboration des 2 plans "Déchets" et pour lesquels la Métropole de Lyon est invitée à rendre un avis, il est proposé de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant de la Métropole de Lyon à ces 2 commissions. Les Départements du Rhône, de Saône-et-Loire, du Jura, de Haute-Savoie et de l'Isère, ainsi que le canton de Genève y sont également associés ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE**Désigne :**

a) monsieur Thierry Philip en tant que titulaire et madame Emeline Baume en tant que suppléante, pour la durée du mandat en cours, pour représenter la Métropole de Lyon au sein de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux de l'Ain,

b) monsieur Thierry Philip en tant que titulaire et madame Emeline Baume en tant que suppléant, pour la durée du mandat en cours, pour représenter la Métropole de Lyon au sein de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics de l'Ain.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.